

Allocataire du rSa donner votre avis

Paris solidarités

Devenez membre d'une équipe pluridisciplinaire.

Quel est le rôle des équipes pluridisciplinaires ?

Elles donnent un avis sur les procédures de réduction ou de suspension de l'allocation, sur la réorientation des allocataires dans leur parcours d'insertion.

Cet avis constitue une aide aux décisions de la Maire de Paris

Qui sont les membres des équipes pluridisciplinaires ?

Il s'agit d'une équipe constituée :

- de professionnels de l'insertion ;
- des allocataires du rSa ;
- d'un président qui est responsable des espaces parisiens pour l'insertion.

Pourquoi est-il important que des allocataires du rSa participent aux équipes pluridisciplinaires ?

L'allocataire du rSa est un citoyen qui est le premier concerné par les dispositifs que la Ville de Paris propose en matière de rSa. L'allocataire du rSa apporte son expérience et donne son point de vue. L'allocataire du rSa occupe une place égale à celle des autres membres.

Comment sont choisis les allocataires qui vont participer aux équipes pluridisciplinaires ?

Chaque référent.e rSa (travailleur social, conseiller Pôle Emploi, conseiller insertion) proposera aux allocataires qu'il-elle connaît de participer aux équipes pluridisciplinaires.

Une réunion générale d'information sera organisée pour les allocataires volontaires afin de leur expliquer les modalités de leur participation.

Quels sont les engagements et les droits des allocataires membres des équipes pluridisciplinaires ?

Les personnes volontaires sont tenues à une obligation de confidentialité et de secret professionnel.

Les personnes volontaires ont droit à des formations pour bien comprendre le dispositif rSa parisien.

 **VOUS ÊTES INTÉRESSÉ·E,
PARLEZ-EN À VOTRE RÉFÉRENT·E**